



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

Mairie de Treffléan place de La giettaz - tel : 02.97.53.27.78

Numéro 97

vendredi 09 mars 2018

Affaires municipales

Approbation de la charte du parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour classement dans le cadre de la loi Biodiversité

Par délibération en date du 19 décembre 2017, le conseil municipal a approuvé la charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et demandé l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc en qualité de commune classée.

La commune s'est engagée en tant que commune associée dans l'attente du classement et a désigné :

Mme Nadine MIGNOT – déléguée titulaire

Mme Bénédicte Barré Villeneuve – déléguée suppléante

Inventaire des zones humides - Consultation du public

Dans le cadre de la révision de son PLU, il est demandé à la commune de tenir compte des principales composantes environnementales du territoire, dont les zones humides et les cours d'eau font partie. Pour pouvoir les prendre en compte dans le nouveau PLU, un inventaire spécifique des zones humides et des cours d'eau est en cours de réalisation sur la commune. Le bureau d'études DMEAU, missionné pour cet inventaire, a donc sillonné notre territoire durant l'Automne 2017 pour proposer une carte de localisation de ces zones humides et cours d'eau.

Les résultats ont été présentés au comité de pilotage.

Enfin, pour que chacun puisse être informé de la localisation de ces zones humides et cours d'eau, et avant de valider cet inventaire, la cartographie et le rapport de ce travail seront à disposition du public, en mairie du 19 mars au 6 avril 2018.

Il est également prévu une permanence publique le lundi 26 mars 2018 de 15 h à 18 h en Mairie afin que chacun puisse poser les questions qui le concernent plus particulièrement.

Chapelle de Cran

Des travaux d'entretien et de réparation vont être réalisés pour un coût de 16 810 € HT pour lesquels les dossiers de subventions ont été déposés. Il s'agit de travaux :

- de menuiserie en vue de la restauration des portes occidentales, sud de la Nef et sud du Chœur, de la baie sud (oculus) du chœur mais aussi de la porte de la sacristie.
- de ferronnerie pour la restauration de la grille en fer forgé de la baie sud (oculus) du chœur.

Affaires municipales (suite)

Allocations scolaires

Le conseil municipal a fixé le montant des allocations scolaires comme suit :

Fournitures scolaires et petit matériel pédagogique : 45 € par élève des 2 écoles

Arbre de Noël : un crédit de 1 200 € pour Noël 2018 - transport compris.

Piscine : * Prise en charge totale de : 10 séances pour les CP et CE1 et à hauteur de 50 % du coût des entrées pour les autres élèves.

Classe de neige, de découverte : 24 € par élève et par an pour une action pédagogique avec possibilité de cumul sur 3 ans.

Subvention classe de mer école publique

Le conseil municipal décide d'allouer une aide de 1 368 € à l'Amicale Laïque pour la classe de mer organisée pour les 19 élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire publique.

Vie scolaire – Ecole publique Les Korrigans-- Ecole privée St Joseph

Rythme scolaire – on repasse à 4 jours

Bien qu'il soit vraiment difficile de faire un bilan sur les 3 années passées, il semblerait que les rythmes actuels ne conviennent pas ou plus.

Après discussion avec les acteurs principaux des 2 écoles : directeurs, enseignants, parents d'élèves et élus, il a été décidé de proposer au conseil municipal pour vote, de revenir à 4 jours d'école et d'arrêter les 5 jours (mercredi matin) et les TAP (temps d'activités péri-scolaires).

Le conseil municipal a voté le 22 février, le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

Nous vous informerons prochainement des futurs horaires.

Stationnement devant école

Nous rappelons aux familles que le code de la route s'applique sur le parking des écoles. Par conséquent il est interdit de stationner hors des places dessinées et surtout devant les portails.

Nous demandons à chacun d'être vigilant et de respecter ces règles. Nous avons conscience, que le matin, il y a beaucoup de monde à déposer les enfants, mais il nous est impossible de prévoir une place de parking pour chaque parent d'élève. Il est donc demandé de ne pas occuper les places trop longtemps pour faciliter le flux.

Qui fait quoi au périscolaire

Responsable du personnel communal garderie – restaurant scolaire – TAP : Mr le Maire Claude LE JALLE, représenté par Mme BLAINEAU (adjointe) et Mme TUAL (DGS).

A qui je m'adresse si j'ai des questions ?

Responsable de la gestion du restaurant scolaire : Renée LE FLOCH

Responsable garderie du matin et du soir : Magalie LE LUHERNE, Sylvie JOUSSEAUME
Responsable service jeunesse et des Taps : Delphine LE BRAS

Affaires municipales (suite)

Nos chemins

Les promeneurs et randonneurs ont pu noter la recrudescence, dans les chemins, des véhicules tout-terrain. Il est devenu courant d'y croiser des quads, des motos...

Il est utile de rappeler que depuis la réglementation de 1991, la circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique : routes nationales, départementales et communales. Les chemins dit « d'exploitation » sont autorisés à la circulation des engins agricoles.

Les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes (1 500 €) et à la mise en fourrière de leur véhicule.

C'est la saison de l'élagage !

Chaque propriétaire est responsable de ses arbres, haies et talus. Un élagage et un entretien régulier sont nécessaires afin de permettre un bon état des réseaux routiers, électriques et de télécommunication. Si les travaux ne sont pas réalisés, la commune se réserve le droit d'effectuer les travaux à la charge du propriétaire, après un avertissement sans réponse.

Aménagement de l'étang

Les travaux d'aménagement des abords de l'étang sont bien avancés. Les accès au public sont ouverts provisoirement et l'éclairage public est en service. Les aménagements paysagers reprendront au printemps ainsi que la pose de mobiliers urbains (banc, table de pique-nique) et au cours de l'année des jeux de plein air seront installés.

Site internet de Treffléan.

Vous êtes nombreux à visiter le nouveau site internet. Nous nous efforçons de maintenir les contenus à jour.

La rubrique « ACTU » rencontre un vif succès. C'est pourquoi nous vous demandons de nous transmettre vos événements associatifs ou commerciaux pour qu'ils apparaissent dans cette rubrique.

Si vous êtes commerçant ou artisan et que vous n'apparaissez pas sur le site, faites-vous connaître.

Pour tout contact : Michel Louessard 06.15.62.66.63 ou michel.louessard@orange.fr

Le Bureau des Associations

Nous sommes à une semaine de notre assemblée générale annuelle et il est temps de faire le bilan de l'année écoulée. Le bureau des associations continue ses investissements dans l'acquisition de matériels et nous avons déjà renouvelé 20 tables et 40 bancs pliants, plus facile d'entreposage et de manipulation. Nous allons continuer encore sur deux exercices pour nous permettre de renouveler l'ensemble du parc.

Nous avons également investi dans l'achat de bain-marie maintenant chaud pour nos plats gastros, ce qui vous permet de consacrer plus de temps à vos invités au lieu de surveiller la cuisine, de même que dans l'achat d'une armoire isotherme électrique permettant de garder à bonne température les mets que vous aurez préalablement cuisinés.

Nous allons organiser autour d'une journée conviviale, le grand nettoyage de printemps des locaux de stockage du matériel du bureau des associations, et je demande donc à l'ensemble des présidents d'associations adhérentes de prévoir deux bénévoles pour cette journée. Bien évidemment les bonnes volontés disponibles seront également les bienvenues.

Nous avons organisé la 17^{ème} fête de la crêpe de TREFFLEAN avec nos partenaires traditionnels (Fil & As, Nicoll et les Caves du Landy) avec Bob et son accordéon pour la première partie de soirée, suivi par un DJ qui aura fait danser des plus jeunes aux plus anciens jusqu'au bout de la durée programmée de la soirée. Je tiens une nouvelle fois à remercier les bénévoles qui œuvrent, sans rechigner, pour l'organisation de cette manifestation et bien d'autres, car le monde associatif n'existe que par la bonne volonté de ses bénévoles. Donc encore un grand merci à tous ! Un grand merci également aux personnes du foyer de vie qui nous ont donné un coup de main pour la préparation de cette soirée et que nous ne manquerons pas de solliciter à nouveau, puisque cela fait partie de leur démarche. Je remercie bien évidemment la municipalité de TREFFLEAN, qui par son aide humaine et financière, permet de proposer aux convives une prestation de qualité.

Je vous souhaite à tous une bonne saison 2018 de festivité en vous rappelant que tout notre matériel est à la disposition, gracieusement, des associations adhérentes et à la location à des prix défiant toute concurrence pour les Tref-

Soirée tartiflette

Le COMITE DE JUMELAGE TREFFLEAN / LA GIETTAZ organise son traditionnel repas tartiflette le samedi 7 avril à 20 h, dans la salle du restaurant scolaire. Cette soirée, ouverte à tous, vous permettra de déguster cet excellent plat typiquement savoyard. Notre tartiflette est préparée sur place avec du véritable reblochon de Savoie et des produits frais. Cette année nous mettrons encore l'accent sur la qualité et la quantité dans chaque assiette.

Notre tartiflette sera à déguster sur place au prix de 11 € avec apéritif, accompagné de mise en bouche et dessert ou à emporter pour 10 €. Le repas enfant sera au prix unique de 5 €.

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons une inscription, avant le 28 mars, auprès d'un membre du comité de jumelage ou : René MAZIER tel : 06.08.94.02.56

ARAC

L'ARAC a le plaisir de vous annoncer la reprise de son atelier théâtre. En effet, un metteur en scène a accepté de reprendre cette remise en route avec déjà cinq acteurs d'inscrits. Les répétitions devraient reprendre le mois prochain et vous pouvez encore y participer.

La sortie annuelle de l'ARAC se fera le dimanche 3 juin au parc animalier de PLANETE SAUVAGE avec la découverte à bord de 4X4 d'un safari de 10 km pour y voir en pleine liberté les lions, girafes, éléphants, tigres, guépards, antilopes, ours, kangourous, etc., et le magnifique spectacle des dauphins de la Cité Marine.

Déjeuner sur place. Inscriptions dès à présent.

Pour fin novembre – début décembre 2019, nous vous proposerons une visite des marchés de Noël en ALSACE avec un dîner spectacle au célèbre cabaret ROYAL PALACE.

Club des bruyères

Déjà deux mois de passés dans cette nouvelle année et il est temps de vous donner quelques dates importantes pour ce premier trimestre.

En effet en plus des réunions mensuelles, le deuxième jeudi de chaque mois, et des séances de cinéma tous les fins de mois aux dates que je vous indiquerai par le journal, retenez...

Le Jeudi 22 mars, le Loto des retraités de TREFFLEAN à la salle Belle Etoile comme d'habitude et nous nous y amusons bien.

Le Mercredi 28 mars Réunion Cantonale à MONTERBLANC réunissant tous les bureaux des clubs du canton .

Le Mercredi 18 avril Repas des Retrouvailles à ELVEN, repas réunissant tous les clubs du canton.

Le Jeudi 19 avril concours de belote à la salle Belle Etoile, concours ouvert à tous, adhérents ou non.

Le Samedi 26 mai repas annuel du club (restaurant non encore arrêté).

Le Jeudi 7 juin sortie annuelle du club avec la participation du club de Bohalgo comme chaque année... (cette date pouvant être modifiée selon la disponibilité du car et du site d'accueil)

Voilà, je pense que le semestre sera bien occupé et nous comptons sur vous

Treffl'en fête

L'association culturelle TREFFL'EN FETE, que vous connaissez maintenant depuis plus de 10 ans, organise son traditionnel tournoi de **molkky le 5 mai 2018**. Venez-vous amuser, tout en espérant de décrocher les lots.

Un projet de création de jeux en bois a été réalisé en partenariat avec l'ESAT de Bruyeres de Plumelec. La section menuiserie s'est amusée à créer de nombreuses quilles, et à donner vie à ces bouts de bois. Ce travail a été effectué avec passion par les pensionnaires de l'ESAT, dans un but commun : le plaisir de fabriquer leurs propres jeux et de jouer.

APEL

Samedi 24 mars

Défilé des enfants à partir de 11 h.

Le midi :
COUSCOUS
cuisiné par nos soins

Sur place :

12 € le menu adulte (apéritif-couscous-dessert

5 € le menu enfant (volaille/légumes/semoule/dessert)

-café)

À emporter :

7 € 50 la part (emballage prévu)

9 € la part + dessert

(moelleux chocolat maison)

Organisation : APEL St Joseph

Réservation : école St Joseph - 02 97 53 20 38

ou au 06 22 79 85 58

TREVLEAN TRAIL :

L'APEL a participé cette année aux Trophées de la vie locale organisés par le Crédit Agricole et a remporté le 1er prix dans la catégorie "école" pour l'organisation du Trevlean Trail.

Un chèque de 400 € a été remis à l'association lors de l'Assemblée Générale de la caisse d'Elven le 14 février dernier.

D'ailleurs, la 2ème édition du Trevlean Trail aura lieu le 15 septembre prochain. L'équipe organisatrice est actuellement à la recherche de sponsors, alors n'hésitez à revenir vers elle si vous souhaitez soutenir ce projet. Cette année, une partie des bénéfices du trail sera remis à l'association Rêves de Clown.

Amicale des KORRIGANS

Le 1^{er} Avril : Super Loto des Korrigans

L'Amicale vous donne rendez-vous le dimanche 1^{er} avril pour venir au 1^{er} Loto de l'école les Korrigans à la Salle des Sports de Tréfléan.

De nombreux lots seront mis en jeu :

Bons d'achats 600 €, 300 €, 200 €, 150 €, 120 €, 100 €, paniers garnis, coffret sommelier, plateaux apéros, ...

ENEZ NOMBREUX !!!

N'hésitez pas à nous contacter pour réserver dès maintenant : amicalekorrigans@gmail.com ou par téléphone 07-69-34-30-64

Collecte de papiers : la 2^{ème} benne arrive

Grâce à la participation de tous les Tréfléannais, les deux écoles ont recyclé plusieurs centaines d'euros de papier pour chacune d'elle.

Le cabanon est à nouveau rempli et nous prévoyons de le vider courant le mois d'avril à partir de 10 h 00 derrière les ateliers municipaux de Kervoyel.

Nous comptons sur un maximum de bras de parents et bénévoles pour mener à bien cette action.

Dates à retenir :

1^{er} avril : SUPER LOTO

23 juin : Fête de l'école

Informations

CCAS DE TREFFLEAN

Plaisir, sécurité, sérénité au volant : Conférence Gratuite

La commune de TREFFLEAN, en collaboration avec les communes d'ELVEN, ST NOLFF, MONTEBLANC, TREDION et SULNIAC, et l'association Brain Up, organise

une conférence et des ateliers sur le thème de la conduite automobile

pour les seniors.

Cette action de prévention santé vise à rappeler les enjeux associés à la conduite qui évoluent avec l'âge. Ludiques et conviviales, des informations et astuces seront données pour maintenir de bonnes capacités de conduite et une autonomie au volant.

La conférence aura lieu le **Vendredi 1^{er} Juin 2018 de 14 h à 16 h à la maison des aînés, Rue Jean Monnet à Sulniac.** Elle sera animée par une neuropsychologue.

Suite à cette conférence, les participants qui souhaitent continuer la démarche pourront s'inscrire à 3 ateliers de 2 heures. Au programme, des apports pédagogiques sur l'actualisation du code de la route, des conseils sur les réflexes et la gestion de stress, des jeux et de la convivialité !

Ces ateliers sont gratuits et se dérouleront également **à la maison des aînés de Sulniac les Vendredi 08, 15 et 22 Juin de 14 h à 16 h.** Les inscriptions se feront le jour de la conférence et pour le cycle complet des 3 séances.

Cette action de prévention bénéficie du soutien financier de **CAP Retraite Bretagne** et du **Conseil Départemental du Morbihan.**

Institut de beauté (6 rue Delan - 56250 Treffléan) proposant des soins visages, corps, manucures, pédicures, réflexologie, maquillage, extensions de cils, **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 18h. Fermé le mercredi.** Les soins phyto aromatiques sont réalisés avec Sentéales, et les soins visages avec Estime et Sens cosmétiques française issus d'agriculture biologique.

Merci de votre compréhension. Mme Gauvain



TREFFLÉAN

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2018

SUPER LOTO



Salle des sports à 14 h

Ouverture des portes à partir de 12 h 00

Animé par Gilles

LOT SURPRISE

2 € LA CARTE

5 € LES TROIS

BON D'ACHAT DE 600 €

BON D'ACHAT DE 300 €

BON D'ACHAT DE 200 €

BON D'ACHAT DE 150 €

BON D'ACHAT DE 120 €

BON D'ACHAT DE 100 €

COUETTE

LOTS D'ÉPONGES

Paniers garnis

Coffret du sommelier

Coffret beauté

Plateau apéro

Plateau petit déjeuner

Et de nombreux autres lots

dont 1 lot à tous les ex-aequo

BAR, CAFÉ, GÂTEAUX, SANDWICHES

3 € la carte - 8 € les 3 cartes - 10 € les 4 cartes - 15 € les 6 cartes - 20 € les 8 cartes

